



## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL A 18 H

**Présents :** Michel RUIZ, Didier BREART, Jean-Luc TURZO, Jean-Luc FERNANDEZ, Claudie BOUTON, Pascal CORTEJO, Elisabeth PELEGRIN, Gilberte BALDUCCHI, Georges AMBROSIANO, Annie LEA, Serge REBOUL, Luc TALASSINOS, Nathalie TANTI, Guillaume COSTE, Paul GATIAN, Guy SAVANT-AIRA, Hélène GAILLARD, Nathalie

MAUREL, François CERMELJ, Isabelle SORGENTE, Claude MERINDOL-----/

**Absents-Excusés :** Marie-Paule CAMOSSETTI pouvoir à Gilberte BALDUCCHI, Marc CARLETTI pouvoir à Georges AMBROSIANO, Milvia BLACHERE pouvoir à Claudie BOUTON, Nicole DECOSTANZI pouvoir à Michel RUIZ, Marie HIESTAND pouvoir à Jean-Luc FERNANDEZ, Chantal PAPA pouvoir à Hélène GAILLARD-----/

- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité,** désigne Isabelle SORGENTE, secrétaire de séance.
- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité, en tenant compte des remarques émises par Annie LEA et Serge REBOUL,** approuve le procès-verbal du conseil municipal du 26 février 2019.
- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité,** approuve le compte de gestion du budget communal, dressé pour l'exercice 2018 par le Trésorier.
- **Hors la présence de Monsieur le Maire, sous la Présidence de Didier BREART, 1<sup>er</sup> Adjoint, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés, par 19 voix pour et 6 voix contre, Paul GATIAN, Guy SAVANT-AIRA, Chantal PAPA pouvoir à Hélène GAILLARD, Hélène GAILLARD, Nathalie MAUREL, François CERMELJ,** adopte le compte administratif du budget communal pour l'exercice 2018.
- **Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés, par 21 voix pour et 6 voix contre, Paul GATIAN, Guy SAVANT-AIRA, Chantal PAPA pouvoir à Hélène GAILLARD, Hélène GAILLARD, Nathalie MAUREL, François CERMELJ,** décide d'affecter les résultats ci-dessus de la manière suivante : en recette de la section de fonctionnement, à l'article R 002 : 277 605,08 € ; en recette de la section d'investissement, à l'article R 001 : 900 005,03 €.
- **Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés, par 21 voix pour et 6 voix contre, Paul GATIAN, Guy SAVANT-AIRA, Chantal PAPA pouvoir à Hélène GAILLARD, Hélène GAILLARD, Nathalie MAUREL, François CERMELJ,** décide de maintenir pour 2019 les taux communaux de la Taxe d'Habitation à 17 %, de la Taxe foncière sur les propriétés bâties à 20 % et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 91.04 %.
- **Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés, par 18 voix pour, 3 abstentions : Annie LEA, Luc TALASSINOS, Guillaume COSTE et 6 voix contre, Paul GATIAN, Guy SAVANT-AIRA, Chantal PAPA pouvoir à Hélène GAILLARD, Hélène GAILLARD, Nathalie MAUREL, François CERMELJ,** adopte le budget primitif 2019 de la Commune, tel qu'il lui est présenté, avec reprise des résultats de l'exercice 2018.
- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité,** valide les travaux présentés et sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de l'aide aux travaux de proximité pour le dossier n°1 relatif à des travaux divers dans les bâtiments communaux et approuve le plan de financement suivant :  
**Montant des travaux : 84 166,05 € HT**  
**Subvention du Conseil Départemental (70%) : 58 916.00 €**  
**Reliquat à la charge de la commune (30%) : 25 250.05 €**  
**TVA en sus à la charge de la commune.**
- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité,** valide les travaux présentés et sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de l'aide aux travaux de proximité pour le dossier n°2 relatif à des travaux divers dans les bâtiments communaux, sur les espaces publics et aménagement paysager et approuve le plan de financement suivant :  
**Montant des travaux : 84 982,75 € HT**  
**Subvention du Conseil Départemental (70%) : 59 487.00 €**  
**Reliquat à la charge de la commune (30%) : 25 495.75 €**  
**TVA en sus à la charge de la commune.**

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité**, valide les travaux présentés et sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de l'aide aux travaux de proximité pour le dossier n°3 relatif à des travaux d'aménagement de l'espace public et de développement des équipements sportifs et approuve le plan de financement suivant :

**Montant des travaux : 84 658,95 € HT**  
**Subvention du Conseil Départemental (70%) : 59 261.00 €**  
**Reliquat à la charge de la commune (30%) : 25 397.95 €**  
**TVA en sus à la charge de la commune.**
- Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, par 21 voix pour et 6 abstentions : Paul GATIAN, Guy SAVANT-AIRA, Chantal PAPA pouvoir à Hélène GAILLARD, Hélène GAILLARD, Nathalie MAUREL, François CERMELJ**, valide les travaux présentés et sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de l'aide aux travaux de proximité pour le dossier n°4 relatif à des travaux de voirie et travaux divers, et approuve le plan de financement suivant :

**Montant des travaux : 72 946,72 € HT**  
**Subvention du Conseil Départemental (70%) : 51 062.00 €**  
**Reliquat à la charge de la commune (30%) : 21 884.72 €**  
**TVA en sus à la charge de la commune.**
- Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de verser au CCAS** une subvention de 71 000 €.
- Le Conseil Municipal à l'unanimité** décide de verser les subventions suivantes pour aider au fonctionnement des associations ainsi qu'à leurs actions spécifiques :

Associations	Subventions 2019 Actions spécifiques en €	Subventions 2019 Fonctionnement en €	TOTAL en €
Américan Boxing Club	3 600		<b>3 600</b>
Amis de l'Instruction Laïque (AIL)		750	<b>750</b>
Amicale du CCFF		450	<b>450</b>
Ateliers de Gréasque		600	<b>600</b>
Association des Parents d'Elèves de Gréasque		200	<b>200</b>
Basket Club	500	2 500	<b>3 000</b>
Boule Noire	250	200	<b>450</b>
La Compagnie du Kafoutch	6 750		<b>6 750</b>
Décorés du Travail (Fédération régionale)		100	<b>100</b>
Etoile Sportive de Gréasque	1 600	4 000	<b>5 600</b>
Foulée de Gréasque		1 800	<b>1 800</b>
Jeux de société		150	<b>150</b>
Judo Club Méditerranéen		1 000	<b>1 000</b>
Nouvelle Mine	1 000	1 000	<b>2 000</b>
Saraswati		350	<b>350</b>
Tennis Club		1 350	<b>1 350</b>
Twirling Bâton		550	<b>550</b>
Véloroc	1 000	500	<b>1 500</b>
Vis ta mine G		500	<b>500</b>
<b>Montant total</b>	<b>14 700</b>	<b>16 000</b>	<b>30 700</b>

- Le Conseil Municipal à l'unanimité, Pascal CORTEJO ne prend pas part au vote : décide de verser à l'Amicale des chasseurs de Gréasque** une subvention de 700 €.
- Le Conseil Municipal à l'unanimité, Didier BREART ne prend pas part au vote, décide de verser à l'association des anciens combattants de Gréasque** une subvention de 300 €.
- Le Conseil Municipal à l'unanimité, Georges AMBROSIANO ne prend pas part au vote, décide de verser au Comité des Fêtes** une subvention de 23 000 € et d'approuver la passation d'une convention d'objectifs à conclure entre la Ville et l'association.
- Le Conseil Municipal à l'unanimité, Elisabeth PELEGRIN ne prend pas part au vote, décide de verser au Syndicat d'Initiative** une subvention communale de 17 000 € (7000 € actions spécifiques et 10 000 € fonctionnement).

- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention de 5 120 € à la coopérative de l'école élémentaire** en vue de réaliser les sorties et projets prévus. **Décide d'octroyer une subvention de 3 400 € à la coopérative de l'école maternelle** en vue de réaliser les sorties et projets prévus
- **Le Conseil Municipal, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment à son article L 2241-1,** prend acte du bilan transmis par l'Etablissement Public Foncier sur les cessions et acquisitions réalisées sur la commune, qui sera annexé au Compte Administratif 2018 de la commune.
- **Le Conseil Municipal prend acte** de la signature des marchés, conventions et contrats signés au titre de la délégation de pouvoirs du Conseil Municipal à Monsieur le Maire depuis le 26 février 2019.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 44.

Fait à GREASQUE, le 11 avril 2019

**LE MAIRE,  
Michel RUIZ**